



FerneyMag

TOUTE L'ACTU DE FERNEY-VOLTAIRE

N° 48 Janvier-Mars 2019



Urbanisme :

la ville de demain

P. 06

12 | Une nouvelle identité
visuelle pour une ville
dynamique

19 | Un Espace de Vie Sociale
pour tous les Ferneysiens

24 | Le dernier théâtre
de Voltaire

06 | La ville de demain : défis et ambitions

04 Sur le vif

06 Grand angle

Urbanisme :

La ville de demain P. 06

- Glossaire de l'urbaniste appliqué à notre ville P.08
- Le logement social au cœur de l'urbanisation P.09
- Ferney-Voltaire au carrefour de la circulation gessienne P.10
- Fluidifier le rond-point de Bois Candide P.10
- Aménager les abords du château de Voltaire P.11

19 | Un Espace de Vie Sociale à Ferney-Voltaire

12 Focus sur

Une nouvelle identité visuelle
pour une ville dynamique

14 Géolocalisation

21 | Le Conservatoire en images



16 Vie locale

- Économie | Cavalinho, Bière Yourself P. 16
- Jeunesse | La jeunesse en action P.17
- Intercommunalité | Une nouvelle salle multisport pour l'est gessien P.18
- Social | Un Espace de Vie Sociale pour tous les Ferneysiens P.19
- Culture | Ouvrir une nouvelle porte sur la Fête à Voltaire P.20
- Services municipaux | Partager notre passion pour les arts P.21

24 Il était une fois

Le dernier théâtre de Voltaire



Journal municipal de Ferney-Voltaire.
Directeur de la publication : Daniel Raphoz.
Responsable de la publication : Matthieu Clavel.
Rédactrice en chef : Aline Grolley.
Comité éditorial : Pierre-Marie Philipps, Khadija Unal.
Photo couverture : Balloide photo.
Crédit photos : Balloide photo, Aline Grolley, Aline Morel,
DR, Musée du Louvre.

Maquette et mise en page : Grapheïne.
Impression : Imprimerie Gonnet, labellisée Imprim'Vert,
garantissant la bonne gestion des déchets,
la non-utilisation de produits toxiques et le suivi des
consommations énergétiques. Papier issu de forêts gérées
durablement certifié PEFC. 8 000 exemplaires.



24 | Le dernier théâtre
de Voltaire

26

Expression
politique

27

Vie pratique

N°48

janvier
février
mars 2019



Daniel Raphoz
maire de Ferney-Voltaire

Je tiens à vous présenter mes vœux les meilleurs pour l'année 2019, qu'elle soit porteuse de sérénité, de bonheur et d'accomplissement.

En ce début d'année, une question agite régulièrement nos esprits : que va nous réserver 2019 ? Pour notre mandature, après cinq années en responsabilité, c'est une année forte en réalisations, qui doit permettre d'appréhender les enjeux de demain.

Il est impossible d'ignorer les grands travaux qui débutent, côté suisse, avec la route des Nations, l'élargissement de l'autoroute et la construction de la nouvelle jonction autoroutière du Grand-Saconnex. Le maillage entre Genève et notre ville s'accélère avec une augmentation de la fréquentation de nos trois douanes ferneyssiennes due à la poussée démographique gessienne qui s'accompagne de grands enjeux de conurbation et de mobilité. Ferney-Voltaire ne peut être tenue pour responsable de tous les maux agitant les communes voisines ; notre ville est incontournable pour trouver des solutions territoriales du fait de son entrelacement permanent avec les communes suisses et la Genève internationale.

Ce maillage avec le Grand Genève s'inscrit dans le sens de l'histoire, comme l'atteste l'arrivée de nouveaux axes structurants de transports, nécessitant dès lors la mise en œuvre des travaux conséquents pour répondre aux attentes légitimes. De notre côté, il faut nous adapter à cette période de construction, qui se répercutera sur l'avenue du Jura avec le début des travaux en 2019 sur les réseaux d'eau et d'assainissement, annonciateur de la mise en site propre du bus à haut niveau de service pour les années suivantes.

Dans le même temps, la réalisation du double carrefour à feux de Bois Candide en 2019 va permettre de réguler le trafic, transformant ainsi la route départementale en boulevard urbain au cœur du maillage transfrontalier, où la mobilité douce prendra toute sa place.

Ces lourds travaux montrent que Ferney-Voltaire ne doit pas seulement subir le pendulaire, mais le maîtriser, et que votre ville se doit d'être proactive et réactive face à ces évolutions. Afin d'anticiper l'étape suivante, nous défendrons l'arrivée prochaine du tramway à Ferney-Voltaire pour stopper cette thrombose. Le tram ferneyisien fait partie intégrante du Projet d'agglomération de l'État de Genève et de la Confédération. C'est une initiative phare de notre mandature, avec Grand-Saconnex, sur laquelle nous travaillons depuis plus de deux ans.

Cette arrivée rendra notre cité encore plus attractive, car Ferney-Voltaire est un point névralgique, pôle économique et commercial, au cœur du Pays de Gex, qui « bat », « vibre » et « pulse », comme le montre notre volonté de soutenir de nouveaux commerces de proximité en ville, pour accueillir tous les habitants qui composent notre commune.



En partenariat avec l'association **Pangloss Labs**, le **Centre des monuments nationaux** et le **CERN**, la Ville a accueilli le 13 octobre plus de **1 600 personnes** dans les jardins du château de Voltaire où associations et entrepreneurs étaient réunis dans le **premier village des sciences du Pays de Gex**, à l'occasion de la **fête de la science**.



À 11 h, le **11 novembre**, les carillons du temple et de l'église ont résonné pour rappeler, que 100 ans plus tôt, la **Première Guerre mondiale** prenait fin. Une grande foule était réunie pour cette cérémonie intercommunale du souvenir de **l'Armistice**, autour du monument aux morts.

Après avoir formé l'intégralité du personnel communal sur la **laïcité**, la Ville a proposé les 5 et 6 octobre un cycle de **conférences** sur cette question, en partenariat avec le **comité Laïcité République**, auprès des étudiants de la cité scolaire internationale et d'un public nombreux ayant rempli le salon Wagnière du château de Voltaire.



La **journée Bio'Diversité**, rendez-vous des associations et professionnels mobilisés autour des enjeux environnementaux, et son traditionnel **marché bio** ont eu lieu le 29 septembre au parc de la Tire sous le regard des **animaux de la ferme**.



Le montage de la charpente métallique, **support des futurs planchers de la médiathèque**, a débuté dans la partie centrale du bâtiment. Il **s'achèvera en février**, avec la mise en place de la **grande verrière sur la toiture**.

Le théâtre Micromégas était l'écrin du plaidoyer pour le droit à la différence et à la rencontre les 15 et 16 décembre pour les représentations du **Petit chaperon louche**, relecture par Sarkis Tscheumlekdjian du **célèbre conte de Perrault**.



Après une soirée inaugurale avec **Charles Dantzig** autour de Voltaire et la méchanceté, **le village du livre, des éditeurs et des écrivains de Livres en lumières** s'est délocalisé au parc de la Tire le samedi 28 septembre.





La Ville de Ferney-Voltaire connaît une croissance qui s'affirme d'année en année. En 2018, la commune a dépassé les 10 000 habitants. Figurant parmi les plus petites communes du Pays de Gex en superficie, elle reste l'une des plus densément peuplées avec, depuis 2014, 1 600 logements collectifs en projet et un taux de croissance démographique d'environ 6 % chaque année. Située dans la première couronne de la métropole internationale de Genève, Ferney-Voltaire doit répondre aux enjeux du développement du territoire tout en apportant des réponses concrètes pour la qualité de vie de ses habitants.

Urbanisme : la ville de demain

Interview



CHRISTIAN ALLIOD

**Adjoint à l'urbanisme,
à l'environnement
et aux transports**

Peut-on limiter la densification urbaine de Ferney-Voltaire ?

On ne peut pas se battre contre la densification de notre ville. Celle-ci a été entérinée le 11 février 2014 par le vote du plan local d'urbanisme (PLU) par la municipalité précédente. Le lendemain, l'intercommunalité récupérerait la compétence urbanisme, anticipant le transfert de compétences urbanisme et aménagement du territoire prévu par la loi Alur (24 mars 2014). De ce fait, toute révision complète du PLU est devenue légalement impossible depuis 2014. Dès lors qu'un projet est conforme au PLU et aux règles de droit, le permis de construire doit être délivré*. Dans l'attente de l'élaboration d'un plan local d'urbanisme intercommunal, le PLU de 2014 continue de s'appliquer.

Toutefois, nous essayons à chaque fois de négocier avec les opérateurs

immobiliers et de leur donner nos recommandations afin de demander dans les futures constructions ce qui n'a pas été prévu dans le PLU, à savoir davantage d'espaces communs tels que des jardins, des terrasses aménagées sur les toits, en somme des espaces de rencontres et de nature, qui améliorent la qualité de vie et le lien social.

Qu'auriez-vous fait si vous aviez pu élaborer un nouveau PLU ?

Si cette compétence était restée communale, nous aurions complètement révisé le PLU afin d'assurer un développement plus harmonieux des quartiers et un urbanisme plus apaisé. Cela nous aurait déjà permis de revoir le plan de zonage de la ville afin de mieux faire coexister les zones pavillonnaires et les projets collectifs. Nous aurions également repensé l'articulation des infrastructures routières pour toutes les mobilités (véhicules, vélos, piétons), augmenté la surface dédiée aux espaces verts dans tous les projets immobiliers, réduit la hauteur des futurs bâtiments en prenant en compte la hauteur des bâtiments existants situés à proximité, redéfini l'alignement des constructions et réévalué la place du stationnement.

Quels sont vos leviers d'action pour faire évoluer le PLU ?

Nous en avons très peu actuellement. Les procédures de modifications simplifiées du PLU (voir p. 8) restent très limitées, puisqu'elles ne peuvent pas remettre en question les grandes orientations

de l'aménagement urbain du PLU. Pour cela, nous travaillons à un rythme effréné avec la communauté de communes du Pays de Gex (CCPG) pour élaborer le plan local d'urbanisme intercommunal et de l'habitat (PLUi-H) qui déterminera un règlement commun pour les 27 communes du Pays de Gex. Il devrait être mis en place dès février 2020. Cela reste complexe car, entre communes rurales et communes urbaines, nous n'avons pas tous les mêmes objectifs de développement urbain ni les mêmes contraintes.

Pour autant, le PLUi-H nous permettra de reprendre en main l'aménagement de notre ville à l'aide d'outils essentiels, comme les Orientations d'aménagement et de programmation (OAP). Il s'agit d'un dispositif permettant de répartir les projets dans le temps, d'encadrer plus finement les futurs aménagements, tout en coordonnant les différentes initiatives afin de garantir la cohérence des nouveaux quartiers, entre eux, et avec l'existant.

De même nous pourrions à nouveau modifier les emplacements réservés consistant à mettre une option sur des terrains que notre collectivité envisage d'acquérir pour un usage d'intérêt général futur.

Tout cela nous permettra de ne plus être les spectateurs de la construction de notre territoire, mais d'anticiper sur le long terme l'évolution de notre commune.

* Le permis de construire est examiné par les services municipaux. Il est accordé s'il est conforme aux dispositions législatives et réglementaires en matière d'urbanisme.

Glossaire de l'urbaniste appliqué à notre ville

1 Les règles qui s'appliquent à notre collectivité :

• **Le plan local d'urbanisme (PLU)** définit, à l'échelle communale, les règles indiquant quelles formes doivent prendre les constructions, quelles zones doivent rester naturelles, quelles zones sont réservées pour les constructions futures, etc. Il expose clairement le projet global d'urbanisme et résume les intentions générales de la collectivité quant à l'évolution de la commune. À Ferney-Voltaire, le vote du PLU est intervenu le 11 février 2014.

• **Le plan local d'urbanisme intercommunal et de l'habitat (PLUi-H)** est un document de planification et d'urbanisme réglementaire qui établit un projet global d'urbanisme et d'aménagement à l'échelle du Pays de Gex sur 10 à 15 ans. Il fixe en conséquence les règles générales d'utilisation du sol sur le territoire. La CCPG l'élabore actuellement en lien avec les communes du Pays de Gex. Sa priorité : limiter le phénomène d'étalement urbain pour préserver les zones naturelles et limiter les problèmes de mobilité. Les communes dotées de transports et de services, comme Ferney-Voltaire, Ornex, Prévessin-Moëns, Saint-Genis-Pouilly, Gex et Cessy constituent les pôles urbains à développer. Le PLUi-H devrait être voté en 2020 par le conseil communautaire et les conseils municipaux des communes membres.



La ville évolue constamment. Réaménagement de quartiers, densification urbaine, enjeux transfrontaliers, logement social, circulation, stationnement : les collectivités doivent faire face à cette mutation en déployant des outils pour bâtir les projets urbains de demain.

2 Les outils que notre commune utilise actuellement :

• **La procédure de modification simplifiée du PLU est réglementée.** Elle ne nécessite pas d'enquête publique. Toutefois, le dossier reste accessible au public. Depuis le vote du PLU, cinq modifications ont été approuvées par la CCPG visant des ajustements réglementaires appliqués à des zones particulières. Ils concernent la limitation de hauteur de certains bâtiments, la distance entre un bâtiment et la voirie, et l'assouplissement de la réglementation concernant des surfaces de locaux collectifs de rangement de vélos.

• **Les acquisitions foncières** ont pour objectif la maîtrise de l'urbanisation et du foncier. La collectivité n'ayant pas les moyens d'acheter l'ensemble du foncier, elle acquiert cependant régulièrement des parcelles en fonction des priorités et des opportunités. Espaces dédiés à la voirie, locaux, maisons, terrains, garages,

la Ville met en place une véritable stratégie foncière pour développer des projets d'intérêt général. C'est notamment le cas avec l'acquisition des locaux du centre de soins, du terrain de sport adjacent au lycée international et des terrains ainsi que de la voirie situés aux abords du château de Voltaire et de Bois Candide.

3 Les outils que la collectivité pourra utiliser après le vote du PLUi-H :

• **Les Orientations d'aménagement de programmation (OAP)** permettent à la collectivité, sans qu'elle maîtrise le foncier, de définir les principes d'aménagement et de programmation que les opérateurs seront tenus de respecter pour la mise en œuvre des opérations qu'ils réaliseront. Dans le cadre de l'élaboration du PLUi-H, la municipalité souhaite intégrer plusieurs OAP. La Ville a ainsi identifié les secteurs à enjeux, pour lesquels il est apparu nécessaire d'établir des prescriptions d'aménagement et de programmation, afin que les opérations répondent, dans un souci de forte cohérence, aux objectifs de développement de notre cité.



Le logement social au cœur de l'urbanisation

Une mixité gessienne

À Ferney-Voltaire, chaque opération immobilière comprend 25 % à 30 % de logements sociaux. Rien que dans le quartier du Levant, 290 logements dont 200 logements sociaux seront construits d'ici 2021 par le bailleur social Dynacité. Au sein du Pays de Gex, Ferney-Voltaire figure parmi les communes les plus vertueuses en logements sociaux. Dans le cadre de l'élaboration du PLUi-H, la municipalité fait valoir cet aspect et souhaite une répartition équitable des logements sociaux entre les 27 communes afin de conserver une mixité sociale et géographique à l'échelle du Pays de Gex.

Soutenir les bailleurs sociaux

Fin 2018, la Ville s'est portée caution pour Dynacité afin que le bailleur puisse financer l'acquisition de 20 logements collectifs neufs sur plan dans la rue de Versoix et dans la ruelle des Jardins. En contrepartie, une convention de réservation de 10 logements sociaux a été établie entre la commune et Dynacité. Ainsi, la commune pourra recommander à la commission d'attribution de Dynacité des dossiers de candidats répondant aux critères d'attribution, notamment parmi les personnes en situation d'urgence et de détresse.

• **Les emplacements réservés** sont des terrains sélectionnés dans un périmètre où doivent être réalisés des équipements publics, afin d'éviter qu'ils ne soient utilisés de façon incompatible. Le règlement des emplacements réservés constitue à la fois une restriction à l'utilisation d'un bien par son propriétaire et une garantie de disponibilité de ce bien pour la collectivité. Il permet aussi de lutter contre toute spéculation foncière de ces terrains.

Ferney-Voltaire compte une centaine d'emplacements réservés principalement dédiés à l'élargissement des voiries pour les piétons et les vélos.

• **Le contrat d'axe** est une forme de contractualisation pour mieux coordonner la densification urbaine et la mise en service de nouvelles lignes de transport public structurantes. À Ferney-Voltaire, le contrat

d'axe s'articule autour du futur tracé du Bus à haut niveau de service (BHNS), qui parcourra l'avenue du Jura. Le contrat d'axe impose la construction d'habitats collectifs dans un fuseau de 400 mètres autour de cet axe, de Gex à Ferney-Voltaire. À l'horizon 2030, 50 000 habitants devraient vivre dans le sillon du BHNS.

• **Le plan de zonage** consiste à diviser un territoire en secteurs affectés à des usages différents : zones urbaines, à urbaniser (logements et/ou activités), agricoles et naturelles. Il pose les conditions de la construction dans chaque zone de la commune. Une fois le PLU voté, il demeure quasiment immuable. Dans le cadre du PLUi-H, la municipalité souhaite revoir son plan de zonage afin de l'adapter à l'évolution de notre ville, sans toutefois modifier les zones naturelles et agricoles.



Ferney-Voltaire au carrefour de la circulation gessienne

La croissance importante et rapide du territoire aboutit inévitablement à des problèmes de circulation avec pour conséquence la saturation de certains axes. Pour cela, notre commune entreprend régulièrement des réfections de voirie dans tous les secteurs de la ville et engage de grands projets pour améliorer la circulation et la sécurité des usagers.

Fluidifier le rond-point de Bois Candide

Sous la maîtrise d'ouvrage du Département de l'Ain, deux carrefours à feux seront créés à la place du giratoire de Bois Candide. Les travaux débuteront cet été et devraient s'achever durant le deuxième trimestre 2020.

Depuis plus de trois ans, une discussion s'est engagée entre les services techniques du Département de l'Ain et la commune de Ferney-Voltaire pour régler le problème du rond-point de Bois Candide. Il permet de relier la route départementale 35 (direction Saint-Genis-Pouilly ou Ferney-Voltaire), l'avenue Auguste-François-Dubois (en direction de la douane de Mategnin et de Meyrin), la zone commerciale de Bois Candide et le chemin des Trois-Noyers (desservant des hôtels et des habitations).

Plus de 15 000 véhicules traversent ce giratoire quotidiennement, générant un



LÉGENDE

■ Voies pour cycles et piétons ■ Aménagements paysagers ■ Îlots séparateurs de voies

phénomène d'engorgement aux heures de pointe, des retenues pouvant s'allonger sur des centaines de mètres et entravant la sécurité des piétons et des cyclistes. Avec l'ouverture de la grande enseigne Grand Frais en 2016 et de l'Espace Candide en 2017, l'affluence vers la zone commerciale privée a pris de l'importance, nécessitant de revoir en profondeur la circulation sur ce secteur.

La solution actuellement prévue est la création de deux carrefours à feux. Le premier carrefour situé à la place du giratoire est simplifié en supprimant l'accès au chemin des Trois-Noyers. Il sera pourvu de routes élargies à trois voies avec

présélections. Le deuxième carrefour à feux sera positionné rue de Meyrin et rattachera le chemin des Trois-Noyers ainsi qu'une nouvelle voie créée derrière l'Espace Candide. Les relevés de trafic effectués aux heures de pointe et appliqués à cette configuration montrent un trafic fluide.

Des bandes cyclables seront aménagées des deux côtés de la chaussée et devraient être prolongées du côté suisse. Le canton de Genève prévoit ainsi un léger élargissement de l'avenue Auguste-François-Dubois.



Coût : 1 830 000 € HT

pour la Ville de Ferney-Voltaire et le Département de l'Ain

- Début des travaux : **été 2019**
- Fin estimée des travaux : **2^d trimestre 2020**



Aménager les abords du château de Voltaire

Les travaux de création de l'accès et du stationnement au château de Voltaire commenceront dès le second semestre 2019.

Actuellement, le château dispose de cinq places de stationnement situées à proximité de l'entrée et ne permet pas une accessibilité optimale aux personnes à mobilité réduite. Il est ainsi prévu la création de deux parkings paysagés. Le premier, situé à proximité de l'entrée du château, sera dédié au stationnement pour les personnes à mobilité réduite (2 places), aux bus (2 places), aux deux-roues motorisés et aux vélos. Le second, en face de l'école Saint-Vincent, proposera 48 places de stationnement. Une allée piétonne bordée de tilleuls et d'un verger patrimonial sera réalisée en lieu et place de la route départementale, mettant ainsi en valeur ce site touristique tout en sécurisant son accès.

Les travaux seront amorcés cette année par le déplacement de la route départementale 78, en lien avec le Département de l'Ain. En attendant, le parking Calas est partiellement utilisé par les visiteurs du château.



Coût des travaux pour la Ville de Ferney-Voltaire et le Département de l'Ain :

- en 2019 : **921 000 € HT**
(études comprises)
- en 2020 : **710 000 € HT**

► Métamorphose de l'avenue Voltaire

La Ville prévoit un réaménagement complet de l'avenue Voltaire afin de limiter la vitesse des véhicules, de protéger les piétons, de maintenir les espaces de stationnement, de conserver la fluidité de la circulation de tous les usagers et d'embellir l'espace public. Les travaux commenceront cette année et s'échelonneront jusqu'en 2020 afin de ne pas gêner outre mesure la circulation.

► Bus à haut niveau de service, point d'étape

Les travaux du futur BHNS sont en cours à Gex, Cessy et Segny. Des travaux d'enfouissement des réseaux devraient commencer à Ferney-Voltaire cette année sur une partie de l'avenue du Jura (entre Ornex et le croisement avec l'avenue Voltaire). Le projet, qui prévoit des élargissements de chaussées, des modifications de la voirie et de réseaux, des suppressions de ronds-points et de places de stationnement, entraînera une profonde modification de la physionomie de l'avenue du Jura et de ses abords.

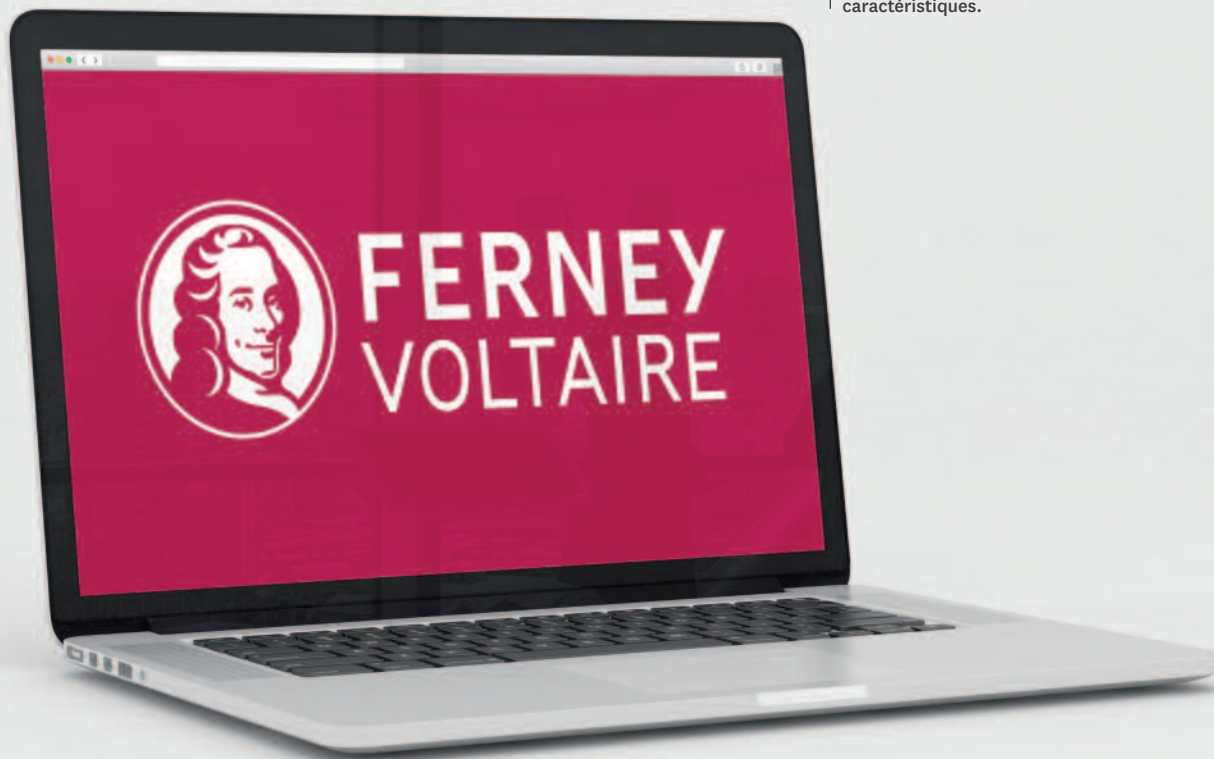
► Circulation douce

Les mobilités douces demeurent une alternative réelle à la voiture. Pour cela, adapter la circulation à tous les usagers reste une priorité. Ferney-Voltaire s'engage dans l'élaboration d'un réseau de cheminements adapté aux mobilités douces. De plus, en lien avec la CCPG, une véloroute est en cours de construction. Elle traversera les communes du Pays de Gex et connectera Ferney-Voltaire à Gex.

En savoir ➕

► www.ferney-voltaire.fr

Le nouveau logo de la Ville, conçu par l'agence de communication Graphéine, zoome sur le visage de Voltaire en reproduisant ses grands traits caractéristiques.



Une nouvelle identité visuelle pour une ville dynamique

Vous l'aurez remarqué, le *FerneyMag* et le logo de Ferney-Voltaire changent. Ce changement visuel correspond à l'image de Ferney-Voltaire : une ville moderne, forte de son histoire et de son évolution.

Fabriquer du lien

Onze ans après sa mise en place, la charte graphique de la Ville de Ferney-Voltaire se modernise. Des courriers aux affiches, en passant par les cartes de visite, le journal municipal et le logo, le graphisme joue un rôle considérable dans la communication d'une Ville. Il crée la cohésion et la cohérence des messages. Renouveler son

identité visuelle, c'est apporter plus de lisibilité dans la communication pour mieux dialoguer avec les citoyens et leur permettre d'identifier plus clairement leur institution. En créant des visuels et des messages adaptés, une affiche, une campagne web ou un événement, la communication favorise les conditions de la rencontre entre les services de la mairie et tous ses publics.

S'adapter aux enjeux

Évolution démographique, croissance économique, développement de l'événementiel, nouveaux équipements publics, dont une médiathèque en cours de construction,

nécessitent d'adapter notre communication aux nouveaux enjeux de notre ville et de se doter d'une nouvelle identité graphique. Il s'agit aussi d'élaborer une communication à la fois contemporaine, efficace, visuellement différenciée selon les thématiques, et toujours identifiable à la Ville de Ferney-Voltaire.

Le site Internet de la Ville sera lui aussi complètement revu cette année afin de l'adapter à la nouvelle identité graphique de la commune, de faciliter une navigation sobre et intuitive, et d'intégrer de nouvelles fonctionnalités.

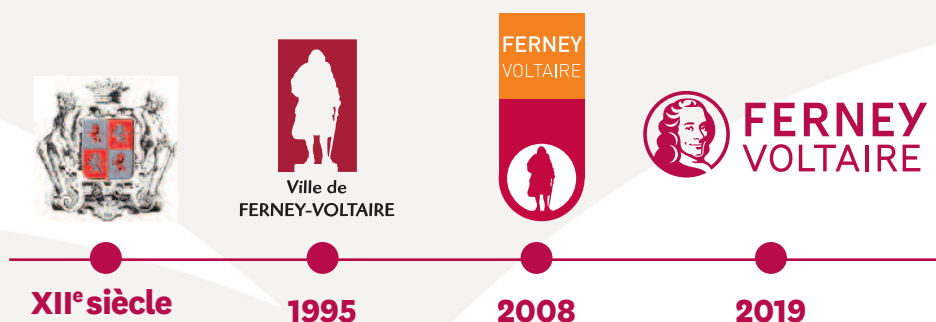
Le logo : reflet de notre histoire

Voltaire, patriarche de la ville

Dès son arrivée en 1758, Voltaire améliora sensiblement les conditions de vie de la population ferneysienne en asséchant les marais, en introduisant de nouvelles méthodes culturelles et en favorisant l'installation de nouvelles industries (horlogerie de luxe et soieries). La ville neuve qu'il construisit et qui porte aujourd'hui son nom constitue le témoignage de l'engagement du philosophe dans notre cité. Avec ce nouveau logo, la Ville de Ferney-Voltaire continue à valoriser le lien qu'elle entretient avec Voltaire.

Notre terre

Le logo conserve sa teinte rouge, rappel de la couleur naturelle de l'argile extraite du sol ferneysien qui permit à des générations de femmes et d'hommes de vivre de la poterie et de créer des œuvres mondialement exposées.



Un magazine +

Un contenu plus clair, plus aéré, plus dynamique, visuellement plus contemporain et plus attractif, le **FerneyMag** fait peau neuve.

+ de dossiers :

expliquer les projets de notre commune de manière détaillée dans les rubriques « Grand Angle » et « Focus sur ».

+ d'informations :

faire connaître et partager les actions de notre ville et de tous ses acteurs locaux dans un magazine agrandi.

+ d'images :

donner un visage à tout ce qui se passe autour de chez vous.

+ de service :

créer un agenda détachable pour l'emporter partout avec vous.

+ de rythme :

juxtaposer les articles, les interviews, les portraits, les brèves, les infographies, les images afin de créer un magazine agréable à lire.



Khadija Unal,
première adjointe en charge
de la culture, de la communication
et de l'intercommunalité

► Voltaire, toujours. Au-delà de sa silhouette, son esprit

« Avant-gardiste et tourné vers la modernité, Voltaire est l'emblème incontestable de notre ville.

Voltaire est le symbole de la tolérance, de la liberté d'expression et du combat contre l'obscurantisme. Il incarne le siècle des Lumières, mouvement qui a bouleversé les hommes et les idées en Europe, et à partir duquel se sont bâties des valeurs universelles. Les concepts de liberté, d'égalité et de démocratie ont alors pris tout leur sens.

Seule ville fondée par un philosophe des Lumières et seule ville accueillant un monument national dédié à Voltaire, Ferney-Voltaire réaffirme, avec ce logo, les valeurs que nous partageons. »



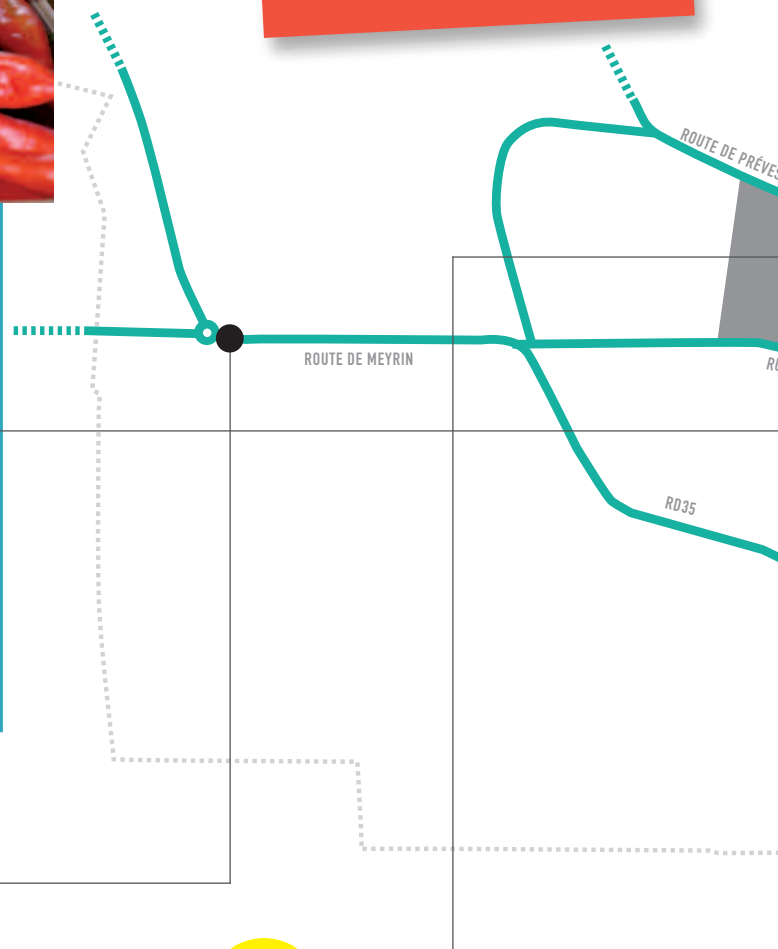
OBJECTIF ZÉRO DÉCHET POUR LE MARCHÉ HEBDOMADAIRE

Depuis le début de l'année, les 200 commerçants du marché hebdomadaire sont tenus d'emporter leurs déchets à l'issue du marché. Jusqu'alors, le marché générait deux tonnes de déchets chaque samedi, dont 95 % pouvant être recyclés. La gestion des déchets, évaluée à 30 000 €/an, était prise en charge par la commune qui mobilisait quatre agents du service voirie et deux balayeuses. Ce dispositif permet à présent aux commerçants de mettre en place une gestion optimisée des déchets, de s'engager à leur réduction et de les trier en déchèterie.

VIDÉOPROTECTION

Le dispositif de vidéoprotection est actuellement prolongé par la pose de caméras dans trois nouveaux secteurs à proximité de l'école Florian, du centre nautique et de la salle du Levant. Il renforce l'aide à l'investigation des enquêtes de police et, par son caractère dissuasif, il s'avère nécessaire pour endiguer les cambriolages, les vols et dégradations dans notre ville.

► Coût : 120 000 €



DÉBUT DES TRAVAUX ANNONCÉ POUR LE GIRATOIRE DE BOIS CANDIDE

Afin de fluidifier la circulation et de sécuriser les déplacements des modes doux, le rond-point de Bois Candide sera modifié en lien avec le Département de l'Ain. Les travaux devraient débuter d'ici l'été 2019 pour une mise en service courant 2020. Retrouvez toutes les informations sur les travaux page 10.

LA COMÉDIE SE TRANSFORME

Courant 2019, des travaux de modernisation du théâtre La Comédie de Ferney seront réalisés. Il s'agit notamment du réaménagement des loges et du bar, de la création d'un sanitaire accessible aux personnes à mobilité réduite et de la création d'un espace de stockage.

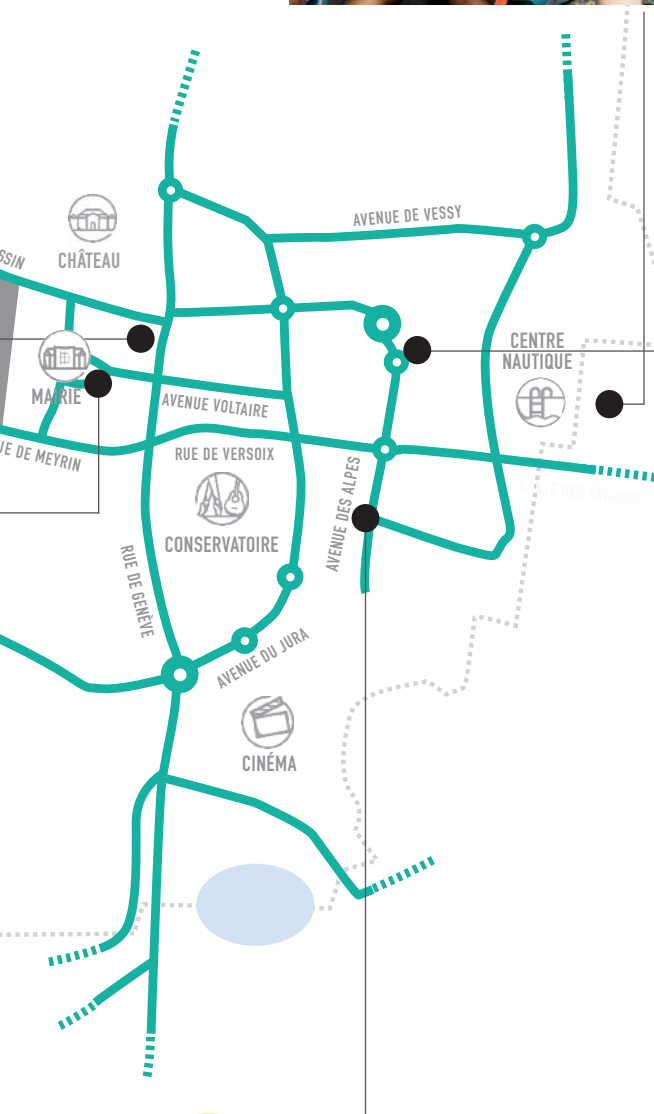


UN RESTAURANT PLUS GRAND AU CENTRE NAUTIQUE

Des travaux de réaménagement de l'espace de restauration du centre nautique ont débuté fin octobre 2018. Depuis plusieurs années, des difficultés de fonctionnement du restaurant avaient été identifiées par les restaurateurs successifs en raison de l'étroitesse de la salle et des contraintes liées à l'accès mutualisé avec le centre nautique (sanitaire, couloir, alarme...). Les nouveaux aménagements

prévoient ainsi de supprimer l'espace cardio-training dont la fréquentation reste très faible (environ 1 % des entrées) au profit de l'agrandissement de la salle de restauration d'environ 64 m² comprenant aussi la création d'un sanitaire et de locaux de stockage.

► **Coût : 40 000 €**



DU NEUF AVENUE DES ALPES

Pour améliorer la sécurité et la qualité de vie des habitants, la Ville refait la chaussée et remplace l'éclairage public de l'avenue des Alpes en 2019.



MAINTIEN D'UN SERVICE DE SOINS À LA POPULATION

Les travaux d'agencement du futur centre de soins, situé chemin du Levant, sont terminés. Quatre bureaux, une salle de réunion et des sanitaires ont été aménagés dans cet espace accessible aux personnes à mobilité réduite. Les locaux seront prochainement mis à disposition de personnels libéraux soignants à un loyer attractif.

► **Coût : 540 000 €**
(étude et maîtrise d'œuvre)

Cavalinho

Adelia Gomes a ouvert dans la Grand'rue une boutique d'accessoires et de chaussures pour femmes et pour hommes importés du nord du Portugal.



| La mode portugaise débarque au centre-ville.

Au design à la fois contemporain, chic, clinquant ou sobre, les nombreux articles de la marque portugaise Cavalinho sortent de l'ordinaire. Sacs beiges munis de fermoirs dorés, escarpins discrets, baskets serties de bijoux, porte-monnaie rouge vermeil vernissés et ceintures aux motifs crocodile se côtoient sur les rayons de l'échoppe d'Adelia. « *Tout ici est confectionné à base de cuir et de toiles enduites et imperméables. Les sacs sont particulièrement résistants et conservent leur forme et leurs couleurs pendant de nombreuses années. D'ailleurs, je propose un service de réparation sans frais pour tout modèle vendu par cette marque, quel que soit le lieu où le client l'aura acheté.* » La boutique propose également une vaste gamme de valises de petites et moyennes tailles.

Cavalinho — 13 Grand'rue

T 04 50 48 85 62 / 07 72 88 10 08 — www.cavalinho.com

Ouvert du lundi au vendredi de 9h30 à 12h30 et de 14h30 à 19h, le samedi de 9h30 à 19h, le dimanche de 14h30 à 17h30.

Nouveaux commerçants et artisans

- **Adeline Bauwin** (création de robes de mariée sur mesure) – 7 Grand'rue
- **Awa** (nettoyage pour particuliers et entreprises)
- **Let's Sweat** (salle de sport) – 1bis, rue des Vergers



| À vos fourneaux, mesdames et messieurs pour brasser votre propre bière !

Bière Yourself

Maxime Collet propose des ateliers pour apprendre tous les secrets du brassage, des malts, de la levure et des houblons en vue de fabriquer sa propre bière.

Récemment installé à Ferney-Voltaire, Maxime, ancien chef de projet et formateur, a ouvert son atelier de brassage de bières au centre-ville. Son objectif : réunir des personnes autour de cette passion consistant à concevoir de A à Z une bière unique, authentique et artisanale. « *J'aime le contact, j'aime transmettre mes connaissances pour faire progresser les autres, et bien sûr, j'aime la bière !* »

Six recettes de base sont ainsi déclinées parmi les bières blondes, blanches, ambrées, brunes, noires et IPA. Des bières de saison, renouvelées tous les trimestres, sont également proposées. « *Nous pouvons créer des milliers de recettes. Les bières contiennent environ 5 % d'alcool et leurs saveurs sont uniques.* »

D'une durée de quatre heures entrecoupées de dégustations de bières, de jeux et de discussions, les ateliers consistent à effectuer toutes les étapes du brassage, du concassage du malt à l'ajout des levures permettant la fermentation, en passant par l'ajout des houblons pour les saveurs. Les participants sont ensuite invités à revenir trois semaines plus tard pour mettre en bouteille leur bière maison et y apposer leur étiquette personnalisée.

L'abus d'alcool est dangereux pour la santé, buvez avec modération

Bière Yourself — 11 rue de Versoix

T 07 61 99 84 15 — www.biereyourself.fr

La jeunesse en action

Le Conseil municipal des jeunes (CMJ) a été élu en octobre 2018 pour un mandat de deux ans (2018-2020). Porte-parole de leurs concitoyens, les 24 jeunes élus exprimeront leurs idées et travailleront sur des projets de la commune, tout en apprenant la citoyenneté.

Élus parmi les élèves ferneyiens scolarisés en classe de CM2 à la 4^e, les conseillers municipaux jeunes sont répartis en quatre commissions : animation, citoyenneté, communication et transfrontalier.



► La commission animation

aura pour objectif de proposer des animations répondant aux besoins des habitants de la ville et s'intégrant aux grands projets portés par la municipalité.

Nora **Bahim**
Liliana **Bozzi**
Noah **De Paula**
Wassim **Lazar**
Farah **Mbae**
Dorra **Mehri**

► La commission citoyenneté

agira pour l'intérêt général dans les domaines de la solidarité et du civisme.

Lou **Antonioli**
Gabriele **Benvenuti**
Rola **Kobrosli**
Vince **Mayaka-Chambolle**
Irène **Ndam**
Bouchra **Rahem**

► La commission communication

sera amenée à créer des outils d'échanges pour valoriser et faire connaître les actions du CMJ.

Imrane **Akhrouf**
Ishah **Bhatti**
Anas **Bouri**
Maly **Diallo**
Zeinebou **Khou**
Ilina **Tougai**

► La commission transfrontalière

développera des projets de partenariat en lien avec d'autres pays.

Violette **Benquet**
Adrien **Bretin**
Olivia **Le Cann**
Julien **Servant-Plagne**
Lucie **Treichel**

Initiation aux missions des élus

Les premières réunions ont eu lieu en mairie pour :

- sensibiliser les jeunes conseillers à leur rôle, à leur engagement, à leurs objectifs, à leurs actions s'inscrivant dans l'intérêt général, au respect, au savoir-vivre et à la cohésion d'équipe ;
- présenter le fonctionnement d'une collectivité territoriale en évoquant les compétences de la commune, le budget, les élections et les services de la mairie ;
- mettre en place les commissions et se réunir pour élaborer des projets.

Représentation

Dans le cadre de leur fonction, les jeunes élus ont participé à plusieurs événements :

- commémorations du centenaire de l'Armistice de la Première Guerre mondiale (1914-1918) ;
- repas des seniors ;
- cérémonie des vœux de la municipalité.

► LA NAISSANCE D'UN ENGAGEMENT

« Le CMJ nous donne l'opportunité d'échanger avec la jeunesse de notre ville, de les écouter et de mettre en commun nos idées afin de créer ensemble des projets qui nous tiennent à cœur et qui sont utiles à tous. Ce sera une expérience qu'ils garderont en mémoire longtemps, et peut-être reviendront-ils plus tard dans cette mairie, en tant qu'élus de la République. »

Valérie Mouny,

adjointe en charge de la vie scolaire,
des sports et de la jeunesse



Une nouvelle salle multisport pour l'est gessien



Une grande salle de 1 560 m² capable d'accueillir les sports de balle (handball, volleyball, badminton, basket) pour les scolaires et les associations, et deux dojos de 225 m² pour les arts martiaux et l'escrime verront le jour en 2020 à Vésegnin.

Historique

En mars 2014, une étude commanditée par le Syndicat intercommunal à vocation multiple (SIVOM) a démontré que le territoire des communes de Ferney-Voltaire, Ornex et Prévessin-Moëns avait besoin de deux salles de sport supplémentaires pour répondre aux besoins croissants du lycée et du collège international de Ferney-Voltaire et des associations sportives. La recommandation première était de réaliser une salle dédiée à l'escalade et un grand centre multisport.

Une extension du centre Henriette-d'Angeville de 700 m² a donc été réalisée à Ferney-Voltaire pour répondre à la première recommandation : un mur d'escalade de niveau régional et une extension de la salle de gymnastique. Pour le centre multisport, il existait depuis 2008 une proposition de la commune de Prévessin-Moëns de mise à disposition de la halle de

tennis désaffectée de Vésegnin dans le cadre de la distribution des infrastructures du SIVOM sur tout son territoire.

Cette proposition a fait l'objet en 2009 d'une étude de faisabilité réalisée par un cabinet gessien. En raison de l'existence de deux piliers métalliques centraux supportant la charpente, il est apparu que la réhabilitation de ce hall ne pouvait offrir toutes les capacités sportives attendues et, lorsque le sujet a de nouveau été repris en 2015, l'idée de construire une salle de sport a peu à peu fait son chemin. La commune de Prévessin-Moëns a modifié sa proposition initiale pour mettre à disposition du SIVOM un terrain de 4 000 m² situé à Vésegnin à côté de la halle précédemment proposée. Le 28 juin 2017, la décision de construire une nouvelle salle a été prise et ratifiée pour un budget de 2,6 M€ HT.

Spécifications

La structure permettra le déroulement de rencontres de niveau régional, notamment grâce à la présence d'au moins 250 places pour les spectateurs.

Planning

Actuellement les propositions des cabinets d'architecture sont étudiées et évaluées par un jury sur la base de leurs qualités sportives, esthétiques, fonctionnelles et sur l'aspect financier. L'architecte retenu élaborera le projet dont les travaux pourraient démarrer dans le courant de l'été 2019. La structure devrait ainsi être mise à disposition de tous les habitants du SIVOM vers la fin de l'année 2020.

En savoir +

► www.sivom-eg.fr

Un Espace de Vie Sociale pour tous les Ferneysiens



Un Espace de Vie Sociale (EVS) est ouvert à Ferney-Voltaire depuis le début de l'année. Initié par la municipalité et soutenu par la Caisse d'allocations familiales (CAF), l'EVS a pour objectif de répondre aux besoins de tous les Ferneysiens en matière d'animation de la vie locale et de lien social.

Développer la cohésion sociale

Ferney-Voltaire a franchi le seuil des 10 000 habitants et sa démographie est en constante évolution. Plus d'une centaine de nationalités se côtoient et, par conséquent, la connaissance d'autrui et le renforcement des liens culturels et générationnels sont des axes essentiels à développer dans notre ville.

Par ses activités, l'EVS offrira des échanges, des découvertes, des solidarités de voisinage et favorisera les initiatives pour améliorer la vie collective.

Ces actions ont pour but :

- améliorer les conditions de vie des Ferneysiens dans leur quotidien et renforcer le sentiment d'appartenance à une seule et même communauté ;
- anticiper et endiguer les difficultés rencontrées par la jeunesse ;
- assurer l'accès aux loisirs ludiques ; éducatifs, culturels, artistiques pour les adolescents et les familles ;

- offrir plus de services et de rencontres aux personnes âgées ;
- faciliter les interactions entre les associations, les institutions, les professionnels du territoire et surtout les habitants.

Installé à La Borne (9 avenue des Alpes, dans le quartier des Tattes), l'EVS trouvera sa place en centre-ville en 2020.

Les activités proposées

Différentes activités sont proposées en lien avec le monde associatif. Ateliers d'échanges autour de la citoyenneté et de la parentalité, cours de gymnastique, soutien scolaire, accompagnement numérique, petits déjeuners conviviaux, loisirs pour toutes les tranches d'âge (spectacles, sorties...) : retrouvez toutes les informations pratiques dans l'agenda du **FerneyMag** et sur le site de la Ville.

L'EVS reste à l'écoute de toutes propositions ou sollicitations, venant des habitants ou d'un collectif. N'hésitez pas à nous faire part de vos idées !



Pierre-Marie Philipps,
adjoint en charge de la solidarité,
du logement et de la politique
de la Ville

« Notre région compte de nombreuses disparités sociales et des écarts de richesse prégnants qui engendrent des frustrations parmi la population. Par exemple, il n'est pas toujours évident de trouver sa place dans notre ville où la population change de plus de 40 % tous les 10 ans. »

Durant le précédent mandat, un projet de centre social avait été évoqué, mais n'a pas abouti. Ferney-Voltaire, dont le nombre d'habitants va croître fortement dans les cinq prochaines années, se devait de mettre en place une structure de cohésion sociale. En France, la moitié des villes de 10 000 habitants accueillent un centre social. Ainsi, nous avons réuni des habitants, des associations, des enseignants, des institutions et des élus pour déterminer ensemble les besoins et aspirations des Ferneysiens et donc les actions concrètes à mettre en place.

Porté par le Centre communal d'action sociale (CCAS) de la commune, le budget 2019 de l'EVS a été fixé à 160 000 €, il progressera les années suivantes. Un directeur est en cours de recrutement. Des animateurs le rejoindront au fur et à mesure du développement des activités. La municipalité concrétise dès à présent un projet d'avenir. »

En savoir +

T 06 82 73 52 35

► evs@ferney-voltaire.fr



Ouvrir une nouvelle porte sur la Fête à Voltaire

Yann Denécé, directeur artistique de la 18^e édition de la Fête à Voltaire, nous raconte sa rencontre avec Ferney-Voltaire et avec l'univers du philosophe.

Pourriez-vous nous parler de votre parcours ?

« J'ai débuté ma carrière par des études dans une école de marionnettiste à Rennes, puis de mime à l'École internationale de mimodrame de Paris Marcel Marceau. J'ai ensuite été comédien stagiaire au Théâtre du Soleil dirigé par Ariane Mnouchkine. Après quoi, je suis parti au Japon pour une approche du Kabuki*, puis au Mexique pour une création sur la mythologie. Je suis revenu en Bretagne où j'ai créé ma compagnie le Théâtre du Miroir et entrepris un travail autour de la création, la transmission et la formation professionnelle. J'ai été chargé de cours d'arts du spectacle à l'université de Rennes, et de théâtre auprès de la scène nationale de Quimper. Puis, je suis devenu

artiste associé à l'Archipel, théâtre municipal à Fouesnant. Durant toutes ces années, j'ai mis en scène une trentaine de spectacles. Depuis, je travaille entre Paris, la Bretagne et l'étranger en tant que metteur en scène et acteur pour le théâtre et le cinéma. »

Quel intérêt portez-vous à la Fête à Voltaire ?

« À ma connaissance, Ferney-Voltaire est la seule ville en France à proposer une journée artistique et festive consacrée à Voltaire et au siècle des Lumières. Il ne s'agit pas simplement d'un prétexte à un festival de rue, Voltaire est au contraire au cœur des festivités. Plus encore, elle véhicule ses idées et ses valeurs de tolérance et de liberté qui transcendent les époques et nous aident à comprendre notre société. J'ai tout de suite souhaité m'inscrire dans cette démarche qui vise à donner vie à ses paroles et leur rendre tout l'écho qu'elles méritent. En me rendant à Ferney-Voltaire l'été dernier, je n'ai pu m'empêcher de remarquer que Voltaire se retrouve un peu partout, dans la pierre, sur

**La Fête à Voltaire
se tiendra le 29 juin 2019.
Le programme sera dévoilé
dans le **FerneyMag** n°49.
Ne manquez pas cela !**

les enseignes de magasins, dans le nom des rues et dans son château restauré. Son héritage est vécu quotidiennement dans cette ville qu'il a bâtie et qui fut sa véritable demeure. Comment lui rendre hommage si ce n'est en théâtralisant le centre-ville le temps d'une soirée. »

Quelle soirée imaginez-vous ?

« La Fête à Voltaire va décliner des propositions artistiques autour d'un thème central : Voltaire chez lui. Bâtitteur, investisseur, urbaniste, dramaturge, philosophe, enquêteur judiciaire : Voltaire invite aux rires, à la réflexion, à l'indignation. Plusieurs créations théâtrales sont prévues, reconstituant de manière spectaculaire, vive et mouvementée des épisodes de la vie du philosophe. Elles associeront des comédiens professionnels et des amateurs, comme le pratiquait Voltaire de son temps en attribuant des rôles à son banquier, son secrétaire et son personnel de maison. L'accent sera également porté sur le caractère cosmopolite de Ferney-Voltaire car, comme on le sait, tous les beaux esprits, écrivains, artistes, gouvernants venus de l'Europe entière se succédaient à la table du patriarce. »

En savoir +

Suivez l'actualité de la Fête à Voltaire sur la page

► **Facebook/FêteàVoltaire**

* Théâtre traditionnel japonais

Depuis juin 2018, le Conservatoire a obtenu le renouvellement de son agrément de la part du ministère de la Culture et de la Communication, reconnaissant le niveau et la qualité de l'enseignement, de la dynamique pédagogique, de l'infrastructure administrative et des locaux adaptés.

Partager notre passion pour les arts

Accompagnés de la directrice et de sa collaboratrice, 24 enseignants assurent des cours de musique, de danse et d'art dramatique au conservatoire de Ferney-Voltaire. Chaque jour, ils partagent leur passion et transmettent leur savoir à de nombreux élèves ferneysiens et gessiens.

Lieu d'excellence, d'échanges, de rencontres et de découvertes, le Conservatoire s'est établi comme le principal équipement d'enseignement artistique du Pays de Gex en accueillant chaque année près de 700 élèves, provenant autant de notre commune que de l'ensemble du territoire gessien.

Pédagogues et expérimentés, les enseignants sont aussi des artistes accomplis en pleine activité. Titulaires du diplôme d'État ou du certificat d'aptitude, ils dispensent un enseignement bienveillant, à l'écoute de leurs élèves, et conforme aux directives des schémas nationaux d'orientation pédagogique et des établissements classés par l'État. Ils interviennent aussi en milieu scolaire et lors de festivités locales.

Cours d'éveil, formation musicale individuelle ou collective, un large panel de cours est proposé : violon, alto, violoncelle, guitare, harpe, flûte, hautbois, clarinette, saxophone, trompette, cor, tuba, trombone, piano, orgue, percussion et atelier vocal. L'art dramatique et la danse classique et jazz sont également représentés.

Virginie Rousset prend la suite de Patrice Tavernier à la direction du Conservatoire.

« Je suis heureuse de rejoindre l'équipe de cet établissement en constante évolution entre l'école d'art et la résidence artistique de qualité qui innove et s'ouvre sur l'extérieur. »





- 1 – Anaïs **RENARD**
Prof. d'alto
- 2 – Khaled **ARMAN**
Prof. de guitare
- 3 – Marie-Pierre **MAREITE**
Prof. de danse classique
- 4 – Françoise **MOLUH**
Prof. de danse jazz
- 5 – Jean-Marc **BINET**
Prof. de violoncelle, de l'orchestre junior et de l'orchestre symphonique
- 6 – Guy **BERTHET-TISSOT**
Prof. de formation et de culture musicale et chef de chœur (petit chœur, atelier vocal)
- 7 – Humberto **SALVAGNIN**
Prof. d'orgue
- 8 – Galina **LAGRESLE**
Prof. de piano et accompagnement
- 9 – Anne-Lydia **VILLEGAS**
Prof. de piano

- 10 – Claude **REGIMBALD**
Prof. de flûte
- 11 – Martine **DE BOISJOLLY**
Prof. de violon et de l'orchestre symphonique
- 12 – Martine **ROUPH**
Prof. de trompette et de formation musicale
- 13 – Léonard **CLEMENT**
Prof. de trompette, cor, tuba, de l'orchestre junior et de l'orchestre symphonique
- 14 – Diego **SANCHEZ**
Prof. de hautbois
- 15 – Fabienne **MIQUEU**
Prof. de clarinette
- 16 – Blandine **EYNAUD**
Prof. de piano
- 17 – Johnny **ZEFFERINI**
Prof. de violon
- 18 – Francesco **D'URSO**
Prof. de trombone

- 19 – Véronique **COUTURIER**
Prof. de saxophone et de formation musicale
- 20 – Pascale **RADOVIC**
Prof. de piano
- 21 – Clément **COULEZ**
Musicien intervenant
- 22 – Louise **HARRAULT**
Prof. de formation musicale
- 23 – Ingrid **VIGUIER**
Prof. de harpe
- 24 – Stéphane **BURKI**
Prof. de percussions
- 25 – Sara **COULLET**
Secrétariat

Vendredi 25 janvier de 18h à 20h30

VENEZ NOUS RENCONTRER !

Venez découvrir le Conservatoire à l'occasion de la Nuit des Conservatoires et flâner au gré des sonorités en profitant d'un parcours musical préparé par les élèves dans l'établissement.

Informations : 04 50 40 66 16

Le Conservatoire propose aussi un cursus art dramatique.
Prof. : Julie **ANNEN**



Le dernier théâtre de Voltaire

La Maison du Pays de Voltaire, située 26 Grand'rue, était par le passé un bâtiment servant d'entrepôt, d'écurie et de boutique. Elle est plus communément connue pour avoir accueilli en 1776 une salle de spectacle appelée La Comédie.

L'engouement pour le théâtre

Voltaire éprouvait une véritable passion pour le théâtre. À la fois auteur, acteur et metteur en scène, il développa cet art tout au long de sa vie. Partout où il séjourna de façon durable, il bâtit et encouragea l'installation de salles de spectacles. Ainsi, les théâtres publics et privés fleurissaient sur son passage ; dans les combles du château de Cirey, dans sa propriété des Délices, au château de Tournay, à Châtelaine, à Carouge, à Genève, dans le parc et les salons du château de Voltaire et enfin au centre-ville de Ferney-Voltaire.

La Maison du Pays de Voltaire présente les caractéristiques architecturales des maisons ferneyiennes de l'époque voltairienne : des maisons d'artisans et de commerçants avec des ouvertures, souvent arrondies, donnant directement sur la rue.

La construction de La Comédie

Quand Voltaire acquit la seigneurie de Ferney en 1758, le hameau comptait à peine 150 habitants. À sa mort, vingt ans plus tard, il était peuplé de 1 200 âmes. Avec Voltaire, Ferney vécut un essor considérable : développement de l'agriculture, de l'industrie horlogère et de l'immobilier. Il apporta sa touche ultime en participant à la création du théâtre La Comédie qui fut conduite à l'initiative de deux hommes, le commerçant ferneyisien Étienne Perrachon et l'entrepreneur de spectacles François Gallier de Saint-Gérard, alors directeur du

théâtre de Châtelaine. Ce dernier fit appel à Voltaire pour financer cette entreprise. Celui-ci, conquis par le projet, leur octroya un prêt de 24 000 livres. La salle en bois, pouvant recevoir jusqu'à 200 spectateurs, fut alors aménagée dans la cour à l'arrière du bâtiment sous la supervision de l'architecte Léonard Racle.

« Plus joli théâtre de province »

Situé en plein cœur de la ville, sur l'artère principale, le théâtre fut inauguré le 28 juin 1776 en présence du comédien Le Kain, considéré comme l'un des plus grands tragédiens du XVIII^e siècle et bénéficiant à son époque d'une grande réputation en France et à l'étranger. Le Kain admit lui-même le caractère exceptionnel de la richesse théâtrale régionale, car il « est fort extraordinaire de rencontrer à cent cinquante lieues de la capitale, dans un village composé de treise cent habitants, lorsque la plus part de nos grandes villes du Royaume n'ont encor que des écuries ou des jeux de paume pour y représenter les chefs d'œuvre de l'esprit humain (sic) ».

Voltaire sur les planches

Voltaire assurait souvent à lui seul le spectacle de ses propres pièces au cours de soirées mémorables. Il parcourait la scène, prodiguant ses conseils aux acteurs, applaudissant avec ferveur. Le Kain témoigna ainsi de son enthousiasme : « sa joie se manifeste par des larmes brulantes, et des élancements qui serrent le cœur de tous les spectateurs. »

Un théâtre éphémère

Les réjouissances furent de courte durée. Saint-Gérard, en proie à d'énormes difficultés financières, abandonna ses théâtres. La Comédie périlait rapidement à la mort de Voltaire et fut détruite.

Le bâtiment fut transformé tour à tour en grenier à sel, en boucherie, en habitation pour un notaire, puis pour les frères Fusier, charron et maréchal-ferrant de métier. Le bâtiment fit ensuite office de magasin avant de devenir propriété municipale à

la fin du XX^e siècle. Siège de l'office de tourisme pendant de nombreuses années, la bâtisse fut rebaptisée Maison du Pays de Voltaire par la municipalité en 2017. Elle abrite actuellement le

pôle culturel et événementiel de la commune, une salle d'exposition, l'Atelier du livre et plusieurs associations culturelles.

Une ville culturelle

Cette période de faste théâtral instiguée par Voltaire fut sans précédent. Elle marqua profondément Ferney-Voltaire. De nos jours, cette tradition est perpétuée par tous les acteurs culturels et associatifs de notre ville qui offrent une programmation culturelle riche et variée notamment proposée dans les trois théâtres communaux le Châtelard*, la Comédie de Ferney et Micromégas, au château, mais aussi dans les rues du centre-ville à l'occasion de la Fête à Voltaire.

*Fermé pendant la durée des travaux de la médiathèque.



Portrait de l'acteur Henri-Louis Caïn, dit Le Kain (1728/29-1778) dans le rôle d'Orosmane dans la tragédie de Voltaire, *Zaïre*. Par Simon-Bernard Lenoir (1729-1789).

► VOLTAIRE ET LE THÉÂTRE

Devenu célèbre à 24 ans avec sa pièce *Œdipe*, écrite sous le pseudonyme de Voltaire, François-Marie Arouet dut l'essentiel de sa première renommée à ses tragédies, comédies, livrets d'opéra et pièces de salon. Il écrivit plus de 50 œuvres dramatiques. En 1778, à l'issue de la représentation de sa dernière pièce, *Irène*, Voltaire est couronné sur scène comme le prince de la tragédie classique.

Florilège des œuvres théâtrales de Voltaire :

- > *Œdipe* (1718)
- > *Zaïre* (1732)
- > *Le Fanatisme ou Mahomet le prophète* (1741)
- > *Mérope* (1743)
- > *Sémiramis* (1748)
- > *L'Orphelin de la Chine* (1755)
- > *Le Café ou l'Écossaise* (1760)
- > *Le Droit du seigneur* (1762)
- > *Olympie* (1762)
- > *Irène* (1778)

« L'expression des groupes politiques est libre, dans les limites imposées par la loi et la jurisprudence. Les textes sont donc de l'entière responsabilité de leurs auteurs. »

FERNEY- VOLTAIRE VALEURS COMMUNES

2019 est une année forte de notre mandat ; il était donc important pour notre équipe de voir les projets aboutir dans l'intérêt des Ferneyiens. Le nouveau centre technique municipal, promis depuis 25 ans, verra enfin le jour dans l'année, les travaux ayant d'ores et déjà débuté. La médiathèque va aussi ouvrir ses portes au cours du dernier trimestre de l'année 2019 et compléter ainsi l'offre culturelle. La piscine, après sa réfection, va connaître une transformation majeure avec l'agrandissement de son espace « restaurant ». D'autres projets de restauration sont en cours de développement en ville, et notamment à proximité du château. Au-delà de ces projets concrets pour notre commune, qui se développe fortement, nous avons la volonté de continuer à la rendre dynamique et agréable avec des animations toujours plus innovantes et plus proches de la population. En effet, ce ne sont pas moins de 100 manifestations et rendez-vous, qui sont organisés chaque année par la mairie de Ferney-Voltaire, en complément ou en accompagnement de ceux proposés par les associations locales pleinement engagées dans votre quotidien. Chaque week-end, vous avez l'opportunité de vous retrouver entre amis, en famille, ou tout simplement de faire de nouvelles rencontres via des événements sportifs, culturels, scientifiques, littéraires ou encore théâtraux.

Dans un contexte social, national et mondial incertain, le « vivre ensemble » est primordial pour nous. Il est fondamental de créer dans un « Ferney Pluriel » une atmosphère sereine, conviviale et tolérante. C'est notre fil conducteur depuis 2014. Nos projets ne se mesurent pas seulement en termes de construction, mais aussi d'animations, et à ce titre, l'année 2019 sera marquée par la création d'un Espace de vie sociale, futur centre social, qui renforcera encore plus nos valeurs autour de la Fraternité.

Bonne et heureuse année !

FERNEY AVENIR

François Meylan,
Christine Franquet,
Didier Rigaud,
Géraldine
Sacchi-Hassanein,
Thao Tran Dinh,
Frédérique Lisacek

Les alternatives à la voiture dans le Pays de Gex : des progrès, mais peut encore mieux faire !

Le PLU (Plan local d'urbanisme), actuellement communal et bientôt intercommunal, est un outil dynamique de gestion de l'espace. En cinq ans, 15 000 nouveaux habitants sont arrivés sur le territoire du Pays de Gex. Les besoins en mobilité ont cru en proportion, mais, faute d'alternatives satisfaisantes à la voiture, les déplacements routiers ont fortement augmenté.

Un développement des transports publics avait été initié dans les années 2008-2014, avec la création de nouvelles lignes et l'acquisition de bus modernes, mais c'était depuis lors le statu quo, l'offre étant devenue complètement inadaptée aux besoins.

Depuis début décembre, un effort notable a été fait, il était temps : les fréquences augmentent de manière significative, deux nouvelles lignes sont créées pour de meilleures liaisons internes, desservant en particulier les établissements scolaires et Pôle emploi. Le raccordement à Genève est assuré vers le tram 18 (Cern) et l'aéroport.

Un nouveau système de billetterie a été mis en place. Après le cafouillage des premières semaines et une communication défailante, tout rentre progressivement dans l'ordre. Un effort est fait sur les tarifs « locaux » puisqu'on peut désormais aller de Ferney à Saint-Genis ou Val Thoiry sans passer par la Suisse. Cependant le prix du billet pour Genève à 4,10 € reste prohibitif pour des revenus français. Quant au BHNS (bus à haut niveau de service), une fois levés les doutes de certains élus et les oppositions de riverains, c'est un immense chantier qui s'est ouvert pour relier Gex à la douane de Ferney-Voltaire. Notre ville sera fortement impactée par les travaux, il faudra être patient.

L'effort pour diminuer la part modale de la voiture doit s'accroître, avec un développement massif des transports publics. Sans oublier la création d'un vrai réseau cyclable, le vélo étant une véritable alternative à la voiture pour une partie des habitants. Là encore, le Pays de Gex est à la traîne !

LES DÉMOCRATES DE FERNEY

Éric Béchis
président des
Démocrates de Ferney

Vérité et bétonnage.

Alors que la cité de Voltaire, se transforme en cité du moellon.

Alors que le bétonnage et les embouteillages sont devenus les deux incontournables de notre quotidien.

Alors que nos élus, grands urbanistes, subissent et affirment chacun leur impuissance, sans pour autant démissionner.

Nous ne pouvons que, comme nous le dit Voltaire : "cultiver notre jardin" et attendre avec grande joie la fin prochaine de cette imbitable mandature.

Meilleurs vœux sincères à vous tous.

FERNEY- DIVERCITÉS

Jean-Loup Kastler

Des sans-culottes aux gilets jaunes, il y a de nombreux points communs. Les médias crient au populisme. Les partis tentent de récupérer le mouvement sans succès. Les gilets jaunes sont méfiants à l'égard des élus du peuple. Mais comment ne pas l'être en découvrant le gaspillage de l'argent des contribuables à tous les niveaux ? Comment ne pas comprendre qu'on conteste un salaire minimum qui oblige à avoir recours à la charité publique ? Par ailleurs, j'ai vu trop de mesquineries politiques pour ne pas faire mien le besoin de démocratie directe qu'exprime le « référendum d'initiative citoyenne ». J'ai passé ce mandat à en réclamer un en vain à des élus trop soucieux de leurs indemnités pour accepter la fusion Ferney-Ornex-Prévessin.

Laisser s'exprimer les citoyens est-il devenu dangereux ?

Contact Mairie

► **Mairie de Ferney-Voltaire**
Avenue Voltaire | T 04 50 40 71 21
mairie@ferney-voltaire.fr
www.ferney-voltaire.fr
Du lundi au jeudi : 8h30-12h et 14h-18h
Le vendredi : 8h-12h et 14h-17h

Services décentralisés de la mairie

► **Conservatoire à rayonnement communal de musique, de danse et d'art dramatique**
11 chemin des Jargilières | T 04 50 40 66 16
conservatoire@ferney-voltaire.fr

Du lundi au mercredi : 14h-18h
Le jeudi : 14h-20h - Le vendredi : 9h-13h

► Pôle culturel et événementiel

Maison du Pays de Voltaire, 26 Grand'rue
T 04 50 40 18 56 (service culturel)
T 04 50 40 18 54 (service événements et vie associative)

evenements@ferney-voltaire.fr

Du lundi au vendredi : 10h-12h et 14h-17h
Le samedi : 10h-12h30 (permanence)

► Centre nautique

Avenue des Sports | T 04 50 40 78 73
centre.nautique@ferney-voltaire.fr
Horaires d'ouverture à consulter sur
www.ferney-voltaire.fr

► Police municipale

37 Grand'rue | T 04 50 28 40 40
Du lundi au mardi : 14h-17h
Du jeudi au vendredi : 14h-17h

Numéros utiles

► Urgences

- Gendarmerie : 17 / 04 50 40 59 30
- Pompiers : 18 / 04 50 40 66 84
- SAMU, médecin de garde, urgence : 15
- Pharmacie de garde : 32 37

► Hôpitaux

- Centre hospitalier Alpes Léman – Contamine-sur-Arve 04 50 82 20 00
- Centre hospitalier Annecy Genevois – Saint-Julien-en-Genevois 04 50 49 65 65
- Hôpital de la Tour-Meyrin 0041 22 719 61 11
- Hôpitaux universitaires de Genève 0041 22 372 33 11



Retrouvez toute l'actualité de notre ville et les conseils pour vos démarches administratives sur **www.ferney-voltaire.fr**



Inscrivez-vous à la newsletter pour rester informé sur les événements culturels, citoyens et associatifs de Ferney-Voltaire.



Suivez l'actualité de notre ville sur la page Facebook : **www.facebook.com/VilledeFerneyVoltaire**

État civil

NAISSANCES 2018

AOÛT | DIALLO Rokhaya-Houlèye le 30/08 à Annemasse.

Septembre | GROSJEAN Kiana le 06/09 à Saint-Julien-en-Genevois ; RAYMOND LALIGNÉ Martin, Jean-Claude le 07/09 à Saint-Julien-en-Genevois ; REVEILLON Sasha le 11/09 à Epagny Metz-Tessy ; EL MORABIT Amjad, M'Hamed le 14/09 à Dunkerque ; BOUSSALIA Layana le 24/09 à Contamine-sur-Arve ; BENBOUZID Tessnim, Malika le 27/09 à Annemasse.

Octobre | IVALDI Gabriel, Pierre, Jean, Romain le 19/10 à Contamine-sur-Arve ; GOMEZ STEVENSON Sam, Mc Hugh le 21/10 à Saint-Julien-en-Genevois.

Novembre | HANI Myriam, Léa le 01/11 à Saint-Julien-en-Genevois ; SILVA MACHADO Vitor le 01/11 à Contamine-sur-Arve ; OSMANI Melisa le 03/11 à Besançon ; SAJI GUIDOUM Zina, Alice, Taous le 07/11 à Saint-Julien-en-Genevois.

DÉCÈS 2018

Septembre | DUSSEUX Jean, Claude le 08/09 ; GUTS Sergey le 21/09 ; POPELIN Roger, Adrien, Georges le 27/09 ; ZAKHAROV Vasilii le 29/09.

Octobre | BENDALI Azziza (épouse DAIDI) le 17/10 ; CUVET Marie-Louise (épouse PONCET) le 24/10 ; CHARROUX Simone, Anne, Marie, Charlotte le 29/10.

Novembre | HAFNAOUI Abdelghani le 16/11 ; HAAS Claude le 19/11 ; SAGE Jeanne, Yvonne (épouse CANSELL) le 22/11.

Brèves ville

OÙ TROUVER LE FERNEYMAG ?

La distribution du **FerneyMag** est assurée par La Poste en janvier, avril, juillet et octobre. Toutes les boîtes aux lettres sont normalement desservies. Si vous ne recevez pas le journal municipal, vous pouvez contacter le service communication :

service.communication@ferney-voltaire.fr ou remplir un formulaire à l'accueil de la mairie. Un contrôle sera demandé à La Poste. Le journal se trouve aussi dans les commerces, à l'office de tourisme, au Conservatoire et au centre nautique.



DÉNEIGEMENT

Les propriétaires sont responsables du déneigement des trottoirs devant leur propriété. Les services techniques assurent le déneigement des chaussées communales et des trottoirs, procédant en priorité au déneigement des circuits de transport public et des voies principales. Le salage est limité pour des considérations environnementales.

STATIONNEMENT EN CAS DE NEIGE

Entre le 15 novembre et le 15 mars, ou lorsque la commune est déclarée en vigilance orange ou rouge, le stationnement en centre-ville est interdit à tous les véhicules de minuit à 9 h du matin. Cet arrêté a été pris afin de faciliter le travail des services de voirie et d'éviter tout dommage aux véhicules.



Hommage à Antonio Neves Beco

Les élus ferneysiens et agents municipaux ont eu la tristesse d'apprendre le décès d'Antonio Neves Beco, employé de l'équipe voirie de la mairie de 2016 à 2018. Très impliqué dans son travail, il trouvait toujours des solutions à tout, faisant appel à son ingéniosité et à sa persévérance. Au nom de la municipalité et des agents de la mairie de Ferney-Voltaire, nous présentons nos plus sincères condoléances à toute sa famille.



Claude Haas nous a quittés

Prothésiste dentaire installé à Ferney-Voltaire depuis les années soixante, Claude Haas a joué un rôle essentiel dans notre cité. Il a créé et encadré de nombreuses associations sportives (ski, tennis, natation, football). Il était aussi apprécié pour son fameux jus de pommes et son soutien à l'organisation de la Fête des Marmousets. À sa famille, nous présentons nos condoléances sincères et affectueuses.



Voltaire

chez
lui

Théâtre

Musique

Conférences

Cinéma

Festivals



Abonnez-vous !



www.ferney-voltaire.fr – Informations : 04 50 40 18 56